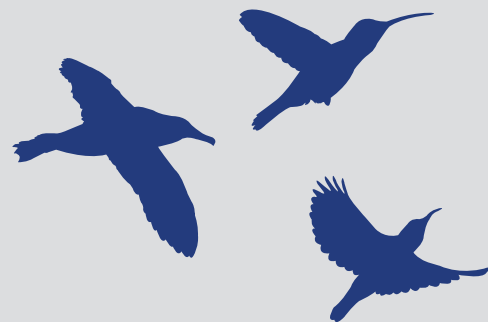


RECOMMANDATIONS RELATIVES **À LA COLLECTE** DES OISEAUX SAUVAGES MORTS



Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux sauvages.

→ Personnes concernées



Agents des mairies et des collectivités locales
et toute personne susceptible d'intervenir dans la collecte.

→ Précautions à respecter

- équipement de protection individuelle (masque chirurgical ou masque simple, gants) ;
- se laver et désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique ;
- se changer avant le retour au domicile ;
- collecter et transporter les cadavres d'oiseaux dans un sac bien fermé.
- conserver les cadavres dans un congélateur en attendant le passage du service public d'équarrissage.